

DECRET N°96-245 du 21 Juin 1996

Portant nomination au Ministère de  
l'Education Nationale et de la  
Recherche Scientifique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le Décret N° 93-111 du 19 Mai 1993 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 Juin 1996 ;

D E C R E T E

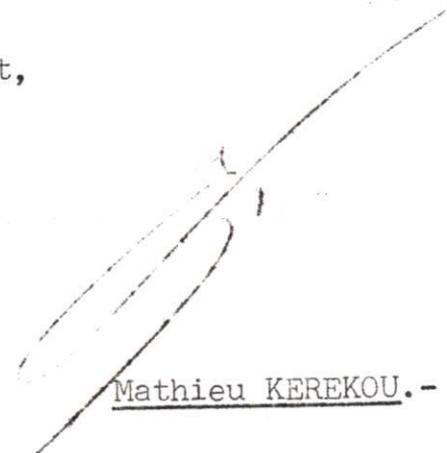
Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique :

- |   |  |
|---|--|
| - Conseiller Technique à l'Enseignement Primaire            | : Monsieur François Marcellin HOUNKONNOU (cumulativement avec ses fonctions actuelles) |
| - Directeur Départemental de l'Enseignement de l'Atacora    | : Monsieur Zakari ALASSANI   |
| - Directeur Départemental de l'Enseignement de l'Atlantique | : Monsieur Justin KPAKOUN  |
| - Directeur Départemental de l'Enseignement du Mono         | : Madame Clémence Sikiratou FATOKE   |
| - Directeur des Bourses et Equivalence de Diplômes          | : Monsieur Mahouma ALOFA   |
| - Inspecteur Général des Services                           | : Monsieur Cyprien Dossou LOKOSSOU.  |
- .../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 21 Juin 1996

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,



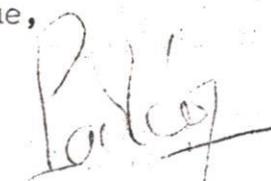
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique,



Iijoho Léonard PADONOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS-2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MENRS 4  
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDEI 5 BN-DAN-  
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3  
INTERESSES 6 JORB 1.-